

Thème :

« Puis-je être impartial(e) ? »

(2/6)

Extraits de restitution d'un débat du café-philosophie
de Chevilly-Larue (94)
<http://cafes-philosophie.org/>
Avec nos remerciements.

Débat :

► Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (édition de 1762, consultable sur le site Gallica de la BNF) nous avons comme définition pour *Impartial* : « Qui ne prend point l'intérêt d'une personne par préférence à ceux d'une autre. » Exemples donnés : un juge impartial, un historien impartial. Et pour le mot *Partial* : « Qui prend l'intérêt d'une personne de préférence à ceux d'une autre, qui s'affectionne à une personne plutôt qu'à une autre par esprit de prévention. » Exemples donnés : « Vous n'êtes pas croyable ; vous êtes partial. Il est trop partial. Il veut un avis qui ne soit pas partial. »

Dans le *Dictionnaire de la langue française des écoles primaires* (édité en 1836) : « *Partialité* : préférence injuste, qui favorise une partie au préjudice d'une autre. » Dans le *Dictionnaire de la langue française* (Poitevin.1855), « *Impartial* : exempt de partialité, qui ne sacrifie point la justice à des considérations particulières : juge impartial, historien impartial. » On retrouve ainsi souvent le juge et l'historien comme modèles d'impartialité, et ce mot de « prévention », c'est à dire « l'opinion favorable qui précède à l'examen ». On retrouve aussi régulièrement les synonymes : juste, objectif, neutre, équitable, sans parti pris...

► Pour tester votre impartialité, je vais vous poser une question : Que pensez-vous des pédophiles ? Réponse 1 > Je condamne, bien sûr, les actes, et je me souviens de propos de Michel Onfray qui nous disait que le pédophile n'a pas décidé d'être pédophile. Cette position m'ennuie un peu ; juger l'homme en soi ou juger ses actes sont deux choses différentes.

Réponse 2 > Je condamne et je ne suis pas d'accord pour dire qu'il y a la nature et la culture ; et on a le droit, même le devoir, en tant qu'être humain d'en juger, donc je condamne.

Réponse 3 > Je condamne et en même temps je crois que je chercherai à comprendre.

Réponse 4 > Je ne sais pas si je condamne ou pas, parce qu'il y a tellement d'exemples dans l'histoire où c'était considéré comme normal, alors forcément mon jugement est entaché d'un passif culturel.

Réponse 5 > On vit dans notre société actuelle ; on ne prend pas nos valeurs dans des sociétés anciennes. La question est de juger la pédophilie, « ici et maintenant ».

...

► Je voudrais aborder le sujet non pas par « partial ou impartial », mais par le problème de celui qui juge, le « je » de « puis-je ? » dans la question du sujet de ce débat. Cette question me semble impliquer qu'on traite déjà ce problème : qu'est-ce que le « je » ? Il me vient à l'esprit la formule du poète Rimbaud [dans sa lettre du 15 mai 1871 à Paul Demeny dite « seconde Lettre du Voyant »] : « Je est un autre. » Il poursuit : « Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela est évident : j'assiste à l'éclosion de ma pensée : je la regarde, je l'écoute, je lance un coup d'archet : la symphonie fait son »

remuement dans les profondeurs, on vient d'un bond à la scène. Si les vieux imbéciles n'avaient pas trouvé du Moi que la signification fausse, nous n'aurions pas à balayer ces millions de squelettes qui depuis un temps infini ont accumulé les produits de leur intelligence borgnesse, en s'en clamant les auteurs. » (* borgnesse, de borogne)*

Donc, il y a plusieurs interprétations possibles à cette formule « je est un autre ». Mais quelle que soit son interprétation, elle s'oppose à celle du philosophe moderne Descartes, dont l'argumentation est « *Je pense, donc je suis.* » Mais que suis-je ? « *Je suis une chose qui pense.* » Autrement dit, il y a deux façons de définir le « je » ; soit comme un sujet clair, avec la conscience et qui a la capacité de douter, et donc de penser ; soit comme un objet complexe lié à de multiples déterminations : l'animalité, l'éducation, le milieu social, l'époque, la culture dominante, l'irrationnel. « *Je est un autre* » est tout cela. Si on pense comme Descartes qu'il est possible d'éliminer tous les préjugés, les idées dominantes, qu'il est possible de dépasser le passé, alors, on répond que l'on peut être impartial, au sens de celui qui n'a pas de parti pris, de celui qui pense clairement et distinctement parce qu'il a décidé de faire table rase des idées préconçues et d'argumenter avec méthode. Et cela peut être aussi un idéal qu'on se donne et qui caractérise l'être humain. Mais la plupart des philosophes contemporains sont redevables de recherches en science sociales : la psychologie, la psychanalyse, l'anthropologie, l'ethnologie, et ils soulignent justement que le sujet humain, c'est un « Moi », ce n'est pas un « je », parce que le « moi » est au carrefour des multiples déterminations, comme l'écrit Freud en 1932 dans *Les nouvelles conférences* ». Le « ça parle en moi », ou « là où est le ça, le moi, doit advenir », alors, à ce moment là, si l'on pense avec cette analyse, il est difficile d'être sans parti pris, et c'est pourquoi, on entend souvent la question : d'où tu parles ? On comprend aussi la distinction entre le « je », capacité de penser, et le « moi », la conscience déterminée par toute une série de déterminants, dont d'abord l'inconscient.

Donc, pour ma part, je pense qu'il vaut mieux expliciter les raisons du point de vue que l'on défend, même s'il est impossible de cerner toutes les conditions qui ont produit l'avis défendu, simplement par respect pour l'autre avec lequel je discute. Je pense qu'il vaut mieux se prendre pour un « je ».

(A SUIVRE)